



Communiqué de presse
Juin 2005

Matières recyclées : Le code FEDEREC

Même si les matières plastiques sont considérées comme des matériaux « récents », leur recyclage s'est développé dès les années 1970.

Depuis plus de 30 ans, les adhérents de FEDEREC Plastiques récupèrent et recyclent ces matières, occupant ainsi la première place d'un marché actif et international de plus de 450 000 tonnes recyclées par an. Avec le barème D et l'ouverture du secteur des Déchets d'Emballages Ménagers en 2005, les entreprises membres de FEDEREC Plastiques peuvent, depuis le début de cette année, contractualiser avec les collectivités locales dans le cadre de la Reprise Garantie.

Afin d'optimiser et de contribuer au développement du recyclage de ces matériaux, une nouvelle codification, issue de la norme DIN, a été établie par les professionnels de FEDEREC. Elle permet d'identifier, au moyen d'un code chiffré, la provenance et la nature exacte des matières plastiques récupérées, facilitant ainsi leur classement et les échanges sur ce marché qui devient chaque jour plus important.

FEDEREC vient de publier une plaquette récapitulative de cette codification, qui sera diffusée à tous les opérateurs de la filière du recyclage des plastiques.